Inscriptions : mode d'emploi !

Merci de relire attentivement les bulletins, et de faire les corrections éventuelles.

Pour un nouvel enfant vous pouvez trouver des bulletins vierges à imprimer sur notre site avec ce lien:
http://stjean.sgdf38.free.fr/index.php?pages/Bulletins-d-Inscription (ou nous en demander)

Important pour nous !: Dans les coordonnées de l'enfant: Inscrivez bien :

1⟶ La date de naissance de l'enfant **ET** le lieu de naissance avec le code postal.

2⟶ L'unité dans lequel il sera. (ligne "j'inscris mon enfant en tant que"…)

C'est à dire :
- Enfants nés en 2003 et 2004 → Farfadets
- Enfants nés en 2000/2001/2002 → Louveteaux / jeannettes
- Enfants nés en 1997/1998/1999 → Scouts / guides
- Enfants nés en 1994/1995/1996 → Pionniers / caravelles
- Enfants nés en 1992/1993 → Compagnons

3 ⟶ le numéro de CAF si vous en possédez un.

Encore plus important !!:
Noter très lisiblement les adresses mails (quitte à les remettre en bas de page)
Donnez toutes les adresses fiables et utilisées, et elles seules.
Si vous donnez des adresses mails, les informations vous seront envoyées exclusivement par ce biais.
NB : Pensez à nous informer des modifications d'adresses en cours d'année !

A propos de la cotisation :

- Il est possible de recevoir un reçu en vue d'une déduction fiscale. Si c'est possible pour vous, cela permet de soutenir le mouvement, et d'avoir une déduction d'impôt de 60%.
- A partir du deuxième enfant la cotisation est diminuée.
- La cotisation part intégralement au niveau national, c'est pour cela que nous vous demandons une participation pour le groupe St Jean, par enfant (25€).
- Il est possible de payer en plusieurs fois (noter au dos des chèques les mois où ils seront tirés).
- Nous encourageons vivement l'abonnement à la revue, qui fait partie de la vie du mouvement et qui peut nourrir les projets. Si vraiment vous ne le souhaitez pas, ou si vous avez deux enfants dans le même niveau, ou si vous inscrivez un farfadet (pas de revue): retirez 5 € du prix de cotisation.(et donc du prix total si dessous).

***Nouveau* !!! Pour les familles non imposables**
(attention cela ne concerne pas les familles imposables dont le montant de l'impôt est nul)

Suite à un tout récent accord avec la CAF, nous pouvons proposer une réduction de 50% du montant des cotisations ainsi que des frais de WE dans l'année.
A faire connaître car cela peut encourager des familles à rejoindre le groupe.
Nous ferons signer une attestation sur l'honneur aux familles qui pourront en bénéficier.

- Vous avez la possibilité de faire un don en plus. (celui-ci reste au groupe St Jean et ouvre droit à une déduction fiscale).

⇒ Pour simplifier voici le récapitulatif de ce que vous devez payer en tout, selon le nombre d'enfants:

d'une famille	**avec déduction fiscale**	**Adhésions non fiscalisées**	**Famille non imposable**
1 enfant	126,00 €	85,00 €	43,00 €
2 enfants	214,00 €	141,00 €	71,00 €
3 enfants	302,00 €	197,00 €	99,00 €
4 enfants	390,00 €	253,00 €	127,00 €